

laloidedieu.org

Appendice 8c : Les fêtes bibliques — Pourquoi aucune d'elles ne peut être observée aujourd'hui

Cette page fait partie d'une série qui explore les lois de Dieu qui ne pouvaient être observées que lorsque le Temple était présent à Jérusalem.

- Appendice 8a : Les lois de Dieu qui exigent le Temple
- Appendice 8b : Les sacrifices — Pourquoi ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui
- Appendice 8c : Les fêtes bibliques — Pourquoi aucune d'elles ne peut être observée aujourd'hui (Cette page).
- Appendice 8d : Les lois de purification — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées sans le Temple
- Appendice 8e : Les dîmes et les prémices — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8f : La Sainte Cène — La Cène de Jésus était la Pâque
- Appendice 8g : Les lois du naziréat et des vœux — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8h : L'obéissance partielle et symbolique liée au Temple
- Appendice 8i : La croix et le Temple

Les fêtes saintes — Ce que la Loi a réellement commandé

Les fêtes annuelles n'étaient pas de simples célébrations ou des rassemblements culturels. C'étaient des convocations saintes organisées autour des **offrandes**, des **sacrifices**, des **prémices**, des **dîmes** et des **exigences de purification** que Dieu a directement liées au Temple qu'il a choisi (Deutéronome 12:5-6, 12:11; 16:2, 16:5-6). Chaque grande fête — la Pâque, la fête des pains sans levain, la fête des Semaines, la fête des Trompettes, le jour des Expiations et la fête des Tabernacles — exigeait que l'adorateur se présente devant le Seigneur **dans le lieu qu'il avait choisi**, et non dans n'importe quel lieu selon la préférence du peuple (Deutéronome 16:16-17).

- La Pâque exigeait un agneau offert au sanctuaire (Deutéronome 16:5-6).
- La fête des pains sans levain exigeait des offrandes quotidiennes consumées par le feu (Nombres 28:17-19).
- La fête des Semaines exigeait des offrandes de prémices (Deutéronome 26:1-2, 26:9-10).
- La fête des Trompettes exigeait des sacrifices « consumés par le feu » (Nombres 29:1-6).
- Le jour des Expiations exigeait des rites sacerdotaux dans le Saint des saints (Lévitique 16:2-34).
- La fête des Tabernacles exigeait des sacrifices quotidiens (Nombres 29:12-38).
- L'assemblée du huitième jour exigeait des offrandes supplémentaires dans le cadre du même cycle de fêtes (Nombres 29:35-39).

Dieu a décrit ces fêtes avec une grande précision et a souligné à plusieurs reprises qu'elles étaient **ses temps fixés** et qu'elles devaient être observées exactement comme il l'avait ordonné (Lévitique 23:1-2, 23:37-38). Aucune partie de ces observances n'était laissée à l'interprétation personnelle, aux coutumes locales ou à une adaptation symbolique. Le lieu, les sacrifices, les prêtres et les offrandes faisaient tous partie du commandement.

Comment Israël obéissait à ces commandements dans le passé

Lorsque le Temple était debout, Israël observait les fêtes exactement comme Dieu l'avait ordonné. Le peuple se rendait à Jérusalem aux temps fixés (Deutéronome 16:16-17 ; Luc 2:41-42). Il apportait ses sacrifices aux prêtres, qui les offraient sur l'autel. Il se réjouissait devant le Seigneur dans le lieu que celui-ci avait sanctifié (Deutéronome 16:11 ; Néhémie 8:14-18). Même la Pâque — la plus ancienne de toutes les fêtes nationales — ne pouvait pas être observée dans les maisons après que Dieu eut établi un sanctuaire central. Elle pouvait être observée **uniquement** dans le lieu où le Seigneur avait établi son Nom (Deutéronome 16:5-6).

Les Écritures montrent aussi ce qui se passait lorsqu'Israël tentait d'observer les fêtes de manière incorrecte. Lorsque Jéroboam a créé d'autres jours et d'autres lieux pour les fêtes, Dieu a condamné tout son système comme un péché (1 Rois 12:31-33). Lorsque le peuple négligeait le Temple ou tolérait l'impureté, les fêtes elles-mêmes devenaient inacceptables (2 Chroniques 30:18-20 ; Ésaïe 1:11-15). Le constat est toujours le même : **l'obéissance exigeait le Temple**, et sans le Temple, il n'y avait pas d'obéissance.

Pourquoi ces commandements concernant les fêtes ne peuvent pas être observés aujourd'hui

Après la destruction du Temple, la structure prescrite pour les fêtes a cessé d'exister. Non pas les fêtes elles-mêmes — la Loi ne change pas — mais les **éléments requis** :

- Pas de Temple
- Pas d'autel
- Pas de sacerdoce lévitique
- Pas de système sacrificiel
- Pas de lieu prescrit pour offrir les prémices
- Pas de possibilité de présenter l'agneau de la Pâque
- Pas de Saint des saints pour le jour des Expiations

- Pas de sacrifices quotidiens pendant la fête des Tabernacles

Puisque Dieu exigeait ces éléments pour l'observance des fêtes, et puisqu'ils ne peuvent être ni remplacés, ni adaptés, ni représentés par des symboles, **la véritable obéissance est désormais impossible**. Comme Moïse l'a averti, Israël ne devait pas offrir la Pâque « dans n'importe quelle ville que le Seigneur ton Dieu te donne », mais seulement « dans le lieu que le Seigneur choisira » (Deutéronome 16:5-6). Ce lieu n'existe plus.

La Loi existe toujours. Les fêtes existent toujours. Mais les **moyens d'obéir** ont disparu — retirés par Dieu lui-même (Lamentations 2:6-7).

L'erreur d'une observance symbolique ou inventée des fêtes

Beaucoup tentent aujourd'hui d'« honorer les fêtes » par des reconstitutions symboliques, des rassemblements organisés par les assemblées ou des versions simplifiées des commandements bibliques :

- Tenir des seders de la Pâque sans agneau
- Organiser des « fêtes des Tabernacles » sans sacrifices
- Célébrer « Shavuot » sans prémices apportées à un prêtre
- Créer des « cultes de la nouvelle lune » qui n'ont jamais été commandés dans la Torah
- Inventer des « fêtes d'entraînement » ou des « fêtes prophétiques » comme substituts

Aucune de ces pratiques ne figure où que ce soit dans les Écritures.
Aucune n'a été pratiquée par Moïse, David, Esdras, Jésus ou les apôtres.
Aucune ne correspond aux commandements que Dieu a donnés.

Dieu n'accepte pas les offrandes symboliques (Lévitique 10:1-3).
Dieu n'accepte pas un culte rendu « n'importe où » (Deutéronome 12:13-14).
Dieu n'accepte pas les rites créés par l'imagination humaine (Deutéronome 4:2).

Une fête sans sacrifices n’est pas la fête biblique.
Une Pâque sans un agneau offert dans le Temple n’est pas la Pâque.
Un « jour des Expiations » sans service sacerdotal n’est pas de l’obéissance.

Imiter ces lois sans le Temple n’est pas de la fidélité — c’est de la présomption.

Les fêtes attendent le Temple que Dieu seul peut restaurer

La Torah appelle ces fêtes **« des prescriptions perpétuelles pour toutes vos générations »** (Lévitique 23:14, 23:21, 23:31, 23:41). Rien dans les Écritures — la Loi, les Prophètes ou les Évangiles — n’annule jamais cette description. Jésus lui-même a affirmé que pas même la plus petite lettre de la Loi ne tomberait avant que le ciel et la terre ne passent (Matthieu 5:17-18). Le ciel et la terre subsistent ; les fêtes subsistent donc elles aussi.

Mais elles ne peuvent pas être observées aujourd’hui, parce que Dieu a retiré :

- le lieu
- l’autel
- le sacerdoce
- le système sacrificiel qui définissait les fêtes

Ainsi, jusqu’à ce que Dieu restaure ce qu’il a retiré, nous honorons ces commandements en reconnaissant leur perfection — et non en inventant des remplacements symboliques. La fidélité consiste à respecter le dessein de Dieu, non à le modifier.